

AAP BIODIVOC - CONSORTIUMS D'ÉQUIPES PHASE II - PROJETS COMPLETS

1. OBJECTIF ET PÉRIMÈTRE DES PROPOSITIONS

La Région Occitanie soutient des Défis Clés dans le but de structurer une recherche fondamentale de haut niveau en région, de développer l'attractivité internationale des sites Occitans et de parier sur des thématiques qui auront un impact sur la gestion et le développement de certaines filières et métiers. Un des quatre défis soutenus depuis 2021 est BiodivOc (Biodiversité – Occitanie) dont la thématique générale est « Dynamique, résilience et gestion de la biodiversité et d'écosystèmes soumis à des pressions environnementales d'origine humaine ». Il se situe dans le domaine de l'écologie scientifique *sensu lato* (voir Annexe 1) et s'appuie sur les nombreux laboratoires de recherche de la région Occitanie en ce domaine (Annexe 2). L'établissement porteur de BiodivOc est l'Université de Montpellier, et les partenaires institutionnels sont les tutelles des unités de recherche mentionnées en Annexe 2.

Le présent appel à projets (AAP) a pour objectifs principaux de :

- Soutenir des recherches sur des « objets d'intérêt régional » dans le cadre des objectifs généraux mentionnés ci-dessus ;
- Soutenir l'émergence de consortiums d'équipes menant des travaux de recherche fondamentale autour d'un objectif ambitieux, par tous types d'approches, et fédérant des compétences complémentaires ;
- Favoriser la structuration de la recherche en Occitanie en impliquant dans chaque projet des équipes de sites universitaires différents.

L'entrée principale des projets est la recherche fondamentale en écologie scientifique, mais BiodivOc souhaite aussi promouvoir :

- L'interdisciplinarité, en ouvrant la possibilité d'inclure des participants d'autres disciplines (par ex., sciences de l'univers ou sciences humaines et sociales) et ne relevant pas des unités de recherche mentionnées en Annexe 2 ;
- Les interactions avec les gestionnaires de la biodiversité *sensu lato* (secteurs public et privé)¹ ;
- L'appui des consortiums sur les plates-formes technologiques (analytiques, expérimentales, numériques ...) et les sites d'observation régionaux ;
- Les liens sciences & société et la médiation scientifique (par ex., recherche participative, valorisation de la recherche auprès du grand public).

¹ La définition de « gestionnaires de la biodiversité » est très large, incluant les gestionnaires d'espaces / espèces, d'actions, de programmes (etc.), mais aussi les parties prenantes associées, les collectivités territoriales, les entreprises privées en lien avec la gestion de la biodiversité, les associations ...

2. CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ DES PROJETS

Seuls les projets de consortiums retenus à l'issue de la phase I de l'appel à projets (lettre d'intention) sont habilités à déposer un projet complet en phase II de sélection.

Le dossier de candidature de phase II permet d'apporter une description finalisée plus détaillée du projet initial présenté en phase I. Les projets complets sont portés par les mêmes responsables scientifiques et la thématique de recherche reste identique. Le périmètre du consortium proposé en phase II peut éventuellement être élargi à d'autres intervenants (par ex., pour répondre à des remarques des évaluations de la phase I). Les remarques et/ou recommandations du comité de sélection de la phase I pourront être prises en compte, et cette prise en compte explicitée dans le courrier de dépôt de dossier.

Il est rappelé que les propositions devront être portées par un.e responsable scientifique qui sera l'interlocuteur.trice de BiodivOc dans une unité de recherche, dite porteuse. Les consortiums devront inclure **des unités de recherche** (porteuse et co-porteuses) relevant de BiodivOc d'**au moins deux** (si possible trois) **sites universitaires d'Occitanie** (voir Annexe 2 pour les unités de recherche et sites). Pour chaque unité de recherche co-porteuse, un.e co-responsable scientifique devra aussi être identifié.e. Une personne responsable ou co-responsable scientifique d'un projet ne pourra pas être responsable ou co-responsable scientifique d'autres projets de cet AAP, mais pourra être participante. Les scientifiques membres de la direction ou du Comité de pilotage de BiodivOc ne pourront pas être porteur du projet, mais pourront y participer. Une personne bénéficiant d'un financement significatif sur la thématique du consortium (ERC, ANR, etc.) pourra participer à un projet, mais ne pourra pas être responsable ou co-responsable scientifique d'un projet. Des dérogations pourront être accordées pour des projets qui se terminent en 2026.

Des partenaires extérieurs aux unités de recherche mentionnées en Annexe 2, relevant des secteurs académiques ou non-académiques, peuvent être impliqués. Aucun financement ne sera attribué directement à ces partenaires.

Les projets relevant des thématiques d'autres Défis Clés ne seront pas pris en compte (voir la liste des Défis Clés sur le [site de la Région](#)).

3. MODALITÉS DE CANDIDATURE ET DE SÉLECTION DES PROJETS

3.1. Procédure générale

La procédure comporte deux phases : (i) constitution des lettres d'intention ; (ii) les porteur.se.s des lettres d'intention retenues seront invité.e.s à déposer un dossier plus complet dans un délai de deux mois environ, en vue du choix final des projets retenus (voir calendrier au paragraphe 3.6.).

3.2. Soumission du projet

Les dossiers de candidatures (cf. [Formulaire de candidature](#)) devront être transmis à l'adresse biodivoc-soumission@umontpellier.fr avant le **15 juillet 2026 à midi (12h)**. Ils seront rédigés en français ou en anglais, signés par les directeurs ou directrices des unités de recherche impliquées, et transmis sous forme de deux documents identiques (formats word et pdf ; 15 pages maximum).

3.3. Sélection

Seuls les dossiers complets et respectant les critères d'éligibilité mentionnés ci-dessus seront évalués. Les projets soumis seront évalués par un comité de sélection, constitué des membres de la direction et du comité de pilotage de BiodivOc (Annexe 3) et de scientifiques régionaux, choisis par BiodivOc. Les personnes impliquées dans le comité de sélection n'évalueront pas de projets portés par leur équipe de recherche.

3.4. Critères principaux de sélection

- C1 – Qualité scientifique : clarté, pertinence et intérêt des objectifs scientifiques, des questions et des livrables.
- C2 – Intérêt général et impact, caractère novateur, structuration régionale, interdisciplinarité, intégration des partenaires non académiques et valorisation des résultats auprès de la communauté scientifique et de la société.
- C3 – Qualité de la méthodologie, développements innovants sur les plates-formes technologiques / sites d'observation en Occitanie, compétences et complémentarité des personnes impliquées.
- C4 – Faisabilité du projet : adéquation objectifs/moyens (budget détaillé), calendrier.

Les critères C1 à C4 seront évalués sur 6, 6, 4 et 4 points (total : 20 points).

3.5. Critères additionnels de sélection

A qualité scientifique égale, seront favorisés les projets qui :

- incluent de nouvelles collaborations au sein de la région. Les propositions de projets portées par des chercheur.se.s ayant des collaborations préexistantes (à mentionner dans le projet) sont éligibles dans la mesure où de nouvelles directions de recherche sont explorées ;
- relèvent d'un des trois focus de la programmation 2026-2029 de BiodivOc : (1) impacts et résilience de la biodiversité face aux événements climatiques extrêmes, (2) espèces exotiques envahissantes : conséquences et risques pour la biodiversité, (3) services rendus par la nature à la société : conséquences, risques et coûts associés à l'effondrement de la biodiversité, et pistes de solutions ;
- intègrent un volet d'appui aux politiques publiques, des liens entre sciences et société et/ou de médiation scientifique.

3.6. Calendrier

- **Phase I - Lettres d'intention**
 - Lancement de l'AAP : 13 février 2026 ;
 - Soumission des lettres d'intention : 13 avril 2026 (avant 12h) ;
 - Annonce des lettres d'intention retenues : 22 mai 2026 ;
- **Phase II - Projets complets**
 - Projets complets : 15 juillet 2026 (avant 12h, heure de Paris) ;
 - Résultat final : 15 septembre 2026 ;
- **Réalisation des projets : octobre 2026 à octobre 2029**
- **Bilan final : 1^{er} décembre 2029**

4. FINANCEMENT

4.1. Portée du financement

Deux à trois projets d'une **durée maximale de 3 ans (36 mois)** seront financés pour un **montant maximum de 220 K€** par projet. Le montant effectivement attribué au projet sera apprécié par le comité de sélection, au regard notamment du nombre de projets retenus. Les dotations pourront couvrir tous types de dépenses découlant des objectifs du projet (expérimentations, observations, collectes de données, méta-analyses, modélisation, développement d'outils, etc.), excepté des équipements moyens à lourds. Elles pourront aussi couvrir des prestations externes. Les dépenses de personnel de recherche non permanents (post-doctorants, ingénieurs, etc.) sont éligibles et calculées sur la base des grilles salariales et des règles appliquées par la tutelle qui gèrera les fonds attribués. Les allocations doctorales ne sont pas éligibles au financement BiodivOc.

4.2. Modalités administratives et de gestion financière

- **Aucun frais de gestion** ne pourra être prélevé sur les attributions financières ;
- Les fonds seront attribués uniquement aux unités porteuses et co-porteuses ;
- Pour les unités de recherche ayant l'UM comme co-tutelle, les fonds seront versés sur une ligne financière de l'UM ;
- Pour les unités de recherche n'ayant pas l'UM comme co-tutelle, les fonds seront mis en place via une convention de reversement, après discussion entre les porteurs de projets et BiodivOc – une partie des fonds pourra aussi être engagée directement par BiodivOc ;
- Toutes les dépenses devront être engagées dans le respect des cadrages administratif et financier de l'UM et de la Région Occitanie. Les reversements donneront lieu à justification financière auprès de l'UM. Toute somme engagée en dehors de ces cadres pourra être réclamée à l'unité de recherche ayant engagé les fonds ;
- Les dépenses devront se faire dans le cadre temporel du calendrier en 3.6. Tout changement devra recevoir l'agrément de BiodivOc.

4.3. Engagement des participants (unités de recherche et partenaires)

- Les participants aux projets s'engagent à citer BiodivOc, la Région Occitanie et l'Université de Montpellier (UM) dans toutes leurs présentations du projet et publications ([voir citations à inclure et logos](#) sur le [site BiodivOc](#)).
- Les responsables scientifiques s'engagent à rendre un bilan annuel d'avancement du projet et un rapport final dans un format qui sera précisé ultérieurement.
- Les porteurs et co-porteurs du projet s'engagent, dans la mesure du possible, à participer aux différents événements et manifestations organisés par BiodivOc en lien avec le projet.
- Les participants effectueront les démarches d'obtention des autorisations de recherche nécessaires dans les secteurs réglementés (par ex., APA, bioéthique).
- Les participants s'engagent à développer une démarche de « recherche responsable » et de « sciences ouvertes » afin de favoriser les bonnes pratiques et la diffusion des résultats et outils pouvant servir la communauté scientifique et à l'amélioration de la gestion de la biodiversité (plan de gestion et de partage des données et des résultats, éthique de la recherche, actions pour promouvoir l'égalité et la non-discrimination au travail, etc.) selon les règles des organismes et établissements des partenaires du projet.

Pour toute question concernant cet AAP, merci d'envoyer un message à l'adresse : biodivoc-soumission@umontpellier.fr

Annexe 1 – Thématique générale et objectifs du Défi Clé BiodivOc

Les changements planétaires en cours, résultat des activités humaines, affectent l'ensemble des composantes de la biodiversité et de l'environnement, et leur compréhension et prise en compte constituent un défi majeur pour nos sociétés. Tous les espaces sont affectés, en particulier les plus riches en biodiversité. L'Occitanie, qui relève pour partie d'un des 34 points chauds de biodiversité à l'échelle mondiale, en ressent de nombreuses conséquences. Parmi les aspects les plus marquants des changements planétaires d'origine humaine affectant la biodiversité à l'échelle régionale, on peut citer les changements climatiques, la modification de l'usage des milieux, les pollutions diverses et l'arrivée d'espèces exotiques. Anticiper les réponses de la biodiversité aux changements planétaires et mitiger leurs effets à l'échelle régionale, en particulier en proposant des solutions de gestion, est donc une problématique centrale en Occitanie. Traiter ces problèmes urgents, proposer des solutions et contribuer à la transition vers une société plus respectueuse de l'environnement doit s'appuyer sur des approches scientifiques. Il s'agit en particulier de comprendre la dynamique et l'adaptation de la biodiversité dans des environnements changeants, du niveau des gènes à celui de l'écosystème et des paysages, en prenant pleinement en compte les interactions Homme-nature. Cela amène des thématiques émergentes autour par exemple de la base (épi)génomique de l'adaptation, des interactions entre espèces (incluant pathogènes et microbiotes), de la réponse aux polluants ou à des conditions environnementales extrêmes, des espèces sensibles ou invasives et des milieux d'interface, dont les résultats vont nourrir et modifier les pratiques de gestion de la biodiversité et des territoires.

Ces thématiques doivent être abordées par des approches d'écologie scientifique, à la fois intégratives et interdisciplinaires pour la scénarisation et la projection de futurs possibles. Il s'agit donc de mener des recherches qui intègrent à la fois expérimentations, observations et théorisations (et donc l'analyse de données massives), afin de proposer des solutions aux changements planétaires en travaillant de concert avec les gestionnaires de la biodiversité (publics et privés) et en formant de jeunes chercheur.se.s, ingénieur.e.s et technicien.e.s au fait des questions environnementales en Occitanie, et au-delà.

BiodivOc se déploie alors autour du thème général « Dynamique, résilience et gestion de la biodiversité et d'écosystèmes soumis à des pressions environnementales d'origine anthropique ». L'objectif est de comprendre la dynamique écologique et évolutive d'espèces ou de groupes d'espèces dans des écosystèmes et paysages impactés directement ou indirectement par les activités humaines, avec un focus particulier sur trois enjeux stratégiques pour la biodiversité en Occitanie identifiés lors de la programmation précédente : (1) Impacts et résilience de la biodiversité face aux événements climatiques extrêmes, (2) Espèces exotiques envahissantes : conséquences et risques pour la biodiversité, (3) Services rendus par la nature à la société : conséquences, risques et coûts associés à l'effondrement de la biodiversité, et pistes de solutions. On peut aussi se demander comment les « pratiques vertueuses » visant à réduire les changements environnementaux (par ex., gestion des sols pour capter le carbone) impactent ces changements.

L'objectif est de mobiliser des ensembles d'équipes à l'échelle régionale, de façon à nourrir les transversalités géographiques intrarégionales, mais aussi d'inciter à développer des approches (i) comparant des écosystèmes ou des groupes d'espèces différents (par ex., mer vs. eau douce, plantes vs. animaux), (ii) proposant des scénarios et modélisations pour le futur de ces systèmes, (iii) s'appuyant sur les plates-formes scientifiques collectives (par ex., Ecotrons, génomique, éco-informatique ...) et des sites d'observation à long terme en Occitanie, mobilisant (iv) des approches de sciences humaines et sociales ou des sciences de l'univers, et (v) les gestionnaires de la biodiversité, de façon à appréhender les mutations environnementales et sociétales et proposer des solutions pour le futur, notamment basées sur la nature (« Nature-based solutions ») ou sur des approches « Une seule santé » (One Health).

Annexe 2 - Unités de recherche éligibles (porteurs de projets).

Site Banyuls / Perpignan / Narbonne

CRIOBE	Centre de Recherches Insulaires et Observatoire de l'Environnement http://www.criobe.pf/
IHPE	Interactions Hôtes-Pathogènes-Environnements http://ihpe.univ-perp.fr/
LBBM	Laboratoire de Biodiversité et Biotechnologies Microbiennes http://usr3579.obs-banyuls.fr/en/index.html
LBE	Laboratoire de Biotechnologie de l'Environnement https://www6.montpellier.inrae.fr/narbonne
LECOB	Laboratoire d'écogéochimie en environnements benthiques https://lecob1.obs-banyuls.fr/
LGDP	Laboratoire Génome et Développement des Plantes http://lgdp.univ-perp.fr/
LOMIC	Laboratoire d'Océanographie Microbienne http://lomic.obs-banyuls.fr/fr/index.html

Site Montpellier / Sète

AMAP	Botanique et Modélisation de l'architecture des plantes et des végétations http://amap.cirad.fr/fr/index.php
CBGP	Centre de biologie pour la gestion des populations http://www6.montpellier.inrae.fr/cbgbp
CEE_M	Centre d'économie de l'environnement http://www.cee-m.fr
CEFE	Centre d'Ecologie Fonctionnelle et Evolutive http://www.cefe.cnrs.fr/fr
ECO & SOLS	Ecologie fonctionnelle et biogéochimie des sols et des agrosystèmes http://www.umn-ecosols.fr/index.php/fr
ECOTRON	http://www.ecotron.cnrs.fr
ISEM	Institut des sciences de l'évolution de Montpellier http://www.isem.univ-montp2.fr
MARBEC	Marine Biodiversity, Exploitation et Conservation http://www.umn-marbec.fr/fr/
MIVEGEC	Maladies infectieuses et vecteurs : écologie, génétique, évolution et contrôle http://mivegec.ird.fr/fr/

Site Toulouse / Moulis

AGIR	Agroécologie – Innovations – Territoires - https://www6.toulouse.inrae.fr/agir
CEFS	Comportement & Écologie de la Faune Sauvage - https://www6.toulouse.inrae.fr/cefs
DYNAFOR	Dynamique et Écologie des Paysages Agriforestiers - https://www.dynafor.fr/
CRBE	Centre de Recherche sur la Biodiversité et l'Environnement - https://crbe.cnrs.fr/
LIPME	Laboratoire des Interactions Plantes-Microorganismes - https://www6.toulouse.inrae.fr/lipm/
LRSV	Laboratoire de Recherche en Sciences Végétales - https://www.lrsv.ups-tlse.fr/
SETE	Station d'Écologie Théorique et Expérimentale - https://sete-moulis-cnrs.fr/fr/

Annexe 3 – Membres de l'équipe de direction et du comité de pilotage (Copil) de BiodivOc.

Nom	Unité de recherche	Organisme / établissement de rattachement
Direction		
Olivier Gimenez	CEFE, Montpellier	CNRS
Franck Gilbert	CRBE, Toulouse	CNRS
Olivier Rey	IHPE, Perpignan	Univ. Perpignan (UPVD)
Anaïs Gibert	LGDP, Perpignan	Univ. Perpignan (UPVD)
Copil		
Gabrielle Martin	CRBE, Toulouse	Univ. Toulouse (UT)
Lisa Jacquin	CRBE, Toulouse	Univ. Toulouse (UT)
Jonathan Rolland	CRBE, Toulouse	Univ. Toulouse (UT)
Julien Cucherousset	CRBE, Toulouse	Univ. Toulouse (UT)
Clélia Sirami (<i>à confirmer</i>)	DYNAFOR, Toulouse	CNRS
Staffan Jacob	SETE, Moulis	CNRS
Luis-Miguel Chevin	CEFE, Montpellier	CNRS
Claire Jacquet	ISEM, Montpellier	CNRS
Sébastien Desbureaux	CEE-M, Montpellier	INRAE
Emilie Farcy	MARBEC, Montpellier	UM
France Bailly	Direction scientifique	OFB, Pérols